

Emile Maurice
Singner.

Can mil neuf cent dix-sept le cinq décembre à onze
heures du matin. Nous Joseph Alexandre Dufrenoy
chevalier de la légion d'Honneur, conseiller municipal,
délégué aux fonctions d'officier de l'état civil de la Ville
d'Amiens avons transcrit littéralement ce qui suit.
Can mil neuf cent dix-sept, le neuf de mois de mai
à quatorze heures quinze étant à Villers Agron (Aisne)
acte de décès de Singner Emile Maurice, soldat de
la classe au 151^e régiment d'infanterie, cie de mitrailleuses n° 1, décoré de la Croix de guerre, n° m^e 1099 au
recrutement d'Amiens, né le six avril mil huit cent
quatre-vingt-dix-neuf à Amiens, canton du dit (Somme),
 domicilié en dernier lieu 12 rue Pierre Lefort à Amiens,
(Somme). Mort pour la France au nord de Berry - au
Bac à laune, le seize avril mil neuf cent dix-sept à
vingt heures, tué sur le champ de bataille, inhumé
au cimetière du choléra (Aisne), plaque n° 661, fils de
Emile Charles et de Berthe Abrivaud. Vues circonstan-
ces du combat il ne nous a pas été possible de nous
assurer de la réalité du décès. Dressé par nous Choisie
Albert, lieutenant au 151^e R.I. officier de l'état civil, sur
la déclaration de M^r Lérel, Pierre, 21 ans, soldat au 151^e R.I.
domicilié à Liancourt (Oise) et de Caillet Maurice, 20 ans
caporal au 151^e R.I. domicilié à Paris 16^e passage d'Aubois
Seine, témoins qui ont signé avec moi, après lecture.

Signé : M^r Lérel, Caillet, Choisie. Pour expédition ~~copy~~
formé : l'officier ff^o d'officier de l'état civil. Signé : Choisie
et par nous Descomps Laurent Urbain Joseph et inten-
dant militaire. Signé : Descomps. Mention additive
(soi du 9 sept. 1915). L'acte ci-dessus est incomplet avec
les points suivants : le défunt était célibataire et sa
mère doit être nommée Berthe Blanche et non
Berthe seulement. Paris le vingt-six novembre mil
neuf cent dix-sept. Le ministre de la guerre, par déléga-
tion : le chef du Bureau des archives administratives
Signé : Félix Dout actif.

PHOTOCOPIE CONFORME A L'ORIGINAL
AMIENS, le 29 JUIN 2011

Pour le Maire
et par délégation



Isabelle GUERIN